



**Des traducteurs-interprètes  
au service de la justice et des justiciables**

**Association loi 1901**

**N° d'organisme formateur : 11 75 54854 75**

**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

**MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. sis 10 boulevard Oyon 72030 LE MANS Cedex,  
représentées par le Cabinet TOUSSAINT PAJOT, agents généraux des MMA sis 1 rue du Vallespir  
66000 PERPIGNAN**

- atteste que mrs Agnieszka Maria PIERRÉ 46 rue Benoît Malon 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle pour ses  
activités dont le montant de garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé (selon l'option  
choisie : Judiciaire + Extrajudiciaire option 1

à 90 euros par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance ;

- certifie que l'assuré(e) est actuellement à jour du paiement de ses cotisations d'assurance s'élevant à 90  
euros TTC payés par cheque

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, a été délivrée pour valoir ce  
que de droit.

Pour l'association  
Le 04/07/2023  
La trésorière



Siège social : c/o. CERTEX-CALITEX - 31 rue du Rocher – 75008 Paris  
contact@expertij.fr - www.expertij.fr